



[Accueil](#) | [Actualités](#) | [Articles](#) | [Le saviez-vous ? « les cols bleus »](#).

Le saviez-vous ? « les cols bleus ».

Mise à jour : 13/06/2018 - Auteur : C. Bobbera - Direction : DICoD

Le saviez-vous ? Derrière beaucoup de coutumes, usages, traditions et expressions militaires se cachent bien souvent des anecdotes insolites, amusantes ou historiques. Alors pour étoffer votre culture générale et briller le matin devant vos collègues à la machine à café, plongez-vous dans notre rubrique du mercredi. Aujourd'hui, vous allez découvrir l'origine de l'expression « Cols bleus ».

Vous connaissez sans doute les « cols bleus », ces ouvriers d'une entreprise au travail manuel qui se distinguent des cols blancs travaillant dans les bureaux. Mais saviez-vous que le terme « cols bleus » est également utilisé pour parler des marins dans la Marine nationale française ?

A l'époque des corsaires, les marins portaient les cheveux longs. Louis XIV, soucieux de l'apparence et de la sécurité de ses marins, édicta une ordonnance indiquant que les cheveux devaient être noués en une queue de cheval ou en catogan. Ces derniers enduisaient alors leurs chevelures de suif afin de ne pas les arracher dans les cordages et de les rendre plus rigides. L'inconvénient était que cette chevelure était très sale et grasse et salissait le col des vêtements. Une solution fut vite trouvée avec ce grand col de couleur bleu amovible, plus facile à nettoyer qu'un vêtement tout entier.

Et aujourd'hui bien que les règles concernant la coupe de cheveux des marins aient changée, le col amovible est resté.

[Source] : Association Centrale d'Officiers marinières et de marins de Réserve (ACOMAR)



Évaluation : 5 / 5 (2 vote(s))

Sources : Ministère des Armées